

## SUPER J

### NETTOYANT DEGRAISSANT POUR POMPES A CARBURANT

#### Caractéristiques

Dégraissant liquide spécial pour nettoyages rapides.  
Conforme à l'Arrêté du 08.09.1999 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.  
Existe en moussant ou non moussant

#### Applications

Pompes à carburant, sols, surfaces peintes, industries alimentaires, plastiques, machines outils, ...

#### Recommandations et sécurité d'emploi

Consulter la fiche de données de sécurité avant emploi.

#### Conditionnement

Carton 4 X 5 kg  
Jerrican de 20 kg

#### ○ Propriétés

**PUISSANT ET POLYVALENT** : l'action pénétrante de SUPER J élimine les graisses même cuites ou caramélisées.

Il remplace efficacement, dans la plupart des cas, le trichloréthylène de manipulation dangereuse.

Permet un nettoyage des surfaces même chaudes en toute sécurité.

Soluble dans l'eau quelle que soit sa dureté.

**SUR À L'EMPLOI** : sans effet sur tous les métaux, caoutchouc, vernis, peintures, etc.

Il contient un inhibiteur d'oxydation le rendant utilisable sur tous les métaux.

**FACILE À L'EMPLOI** : peut être vaporisé ou appliqué à l'aide d'une brosse, d'un balai, d'un chiffon, avec une même efficacité. Il ne nécessite pas de rinçage.

**SANS REACTION SECONDAIRE** : Ne laisse aucun résidu et facilite la préparation des surfaces à peindre.

Contient un agent bactériostatique.

#### ○ Mode d'emploi et Dosage

S'emploie toujours dilué jusqu'à 3 ou 4 fois son volume d'eau en manuel ou en machine.

Par pulvérisation : arroser à l'aide du pulvérisateur 1 litre ou de plus grande capacité.

Essuyer soigneusement, la surface est propre.

Par application : à l'aide d'une brosse, d'un balai, d'un chiffon. Essuyer soigneusement.

Pour les grandes surfaces, sols par exemple, s'élimine au jet d'eau.

*Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, nous éviterons des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.*

